

## **Compte rendu du Conseil Municipal - Séance du 25 Juin 2015.**

L'an deux mil quinze le vingt-cinq juin à vingt heures,  
le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Mont-Blanc, annexe de la maison commune propre à suppléer l'habituelle salle du conseil suivant délibération du conseil municipal du six mai 2015, sous la présidence de Madame Agnès CHAUT-SARRAZIN, 1<sup>ère</sup> adjointe.

**Présents :** MM. CHAUT-SARRAZIN Agnès, CHOLLAT Gérard, CORNU Marie-Thérèse, ALBERT Claude, BARBIER Joseph, BARBIER Philippe, DESROCHE Henri, FRECHET Michel, HERMIL Etienne, MASSONNAT Rachel, MOINE Jérôme (excusé pour la première partie - arrivé pour les questions diverses), MOREL Serge, PERRIN Lisa.

**Excusés :** Mrs MICHEL Laurent, ALBERT Claude, GRIVOLLA Gabriel.

**POUVOIRS :** M. MICHEL à Mme CHAUT-SARRAZIN, M. GRIVOLLA à M. DESROCHE.

Madame Lisa PERRIN a été nommée secrétaire.

### **Ordre du Jour**

- Validation du résultat de la consultation marché de travaux pour la mise en accessibilité du groupe scolaire.
- Compte rendu du conseil d'école
- Délibération autorisant Monsieur le Maire à réaliser un emprunt
- Délibération autorisant Monsieur le Maire à renégocier des emprunts.
- Visite des locaux scolaires.
- Questions diverses

### **N° 2015/027 - Objet : Attribution du marché (MAPA) pour les travaux de mise en conformité accessibilité du groupe scolaire et de la mairie.**

Madame Chaut-Sarrazin, 1<sup>ère</sup> adjointe donne le compte rendu de la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 17 et 25 juin 2015 pour procéder à l'ouverture des plis suite à la consultation lancée pour les travaux de mise en conformité accessibilité du groupe scolaire et de la mairie dont la date limite de remise des offres était fixée au 16 juin à 17 heures.

Les éléments transmis par les candidats à l'appui de leur offre ont été analysés en fonction des deux critères annoncés dans le règlement de consultation à savoir :

1 - le prix des prestations – le coût le plus bas aura la note de 5 et le coût le plus élevé aura la note de 1, les coûts intermédiaires se verront attribuer une note calculée au prorata par rapport aux deux coûts précédents. (Coefficient de pondération de 40%)

2 – la valeur technique des prestations - la meilleure valeur technique aura la note de 5 et la valeur technique la moins concluante aura la note de 0, les valeurs techniques intermédiaires se verront attribuer une note calculée au prorata par rapport aux valeurs précédentes (coefficient de pondération de 60%)

### **Lot N° 1 – Terrassement – gros œuvre.**

Quatre offres sont parvenues dans les délais prescrits.

L'enregistrement des offres de prix a donné le résultat suivant :

N° des Plis	Candidat	Prix à l'ouverture des offres (H.T.)	Montant H.T après correction
3	Entr. FUZIER LAMBERT	49810.00 €	49810.00 €
8	Entr. CHAVAND Yves	45735.90 €	45735.90 €
10	Entr. GUTTIN VESIN	43051.00 €	43051.00 €
12	Entr. SAUGEY	58322.00 €	55172.00 €

Motivation du choix de l'entreprise retenue.

Tableau de synthèse multicritères (avec notes pondérées)

N° des Plis	Entreprises	1-Valeur technique des prestations	2-Prix des prestations	Total 1+2+3	Ordre de classement multicritères.
3	Entr. FUZIER LAMBERT	2.85	1.73	4.58	3
8	Entr. CHAVAND Yves	3	1.88	4.88	1
10	Entr. GUTTIN VESIN	2.85	2	4.85	2
12	Entr. SAUGEY	2.85	1.56	4.41	4

La commission a décidé de retenir le candidat N° 8, entreprise Chavand dont l'offre apparaît la mieux disante.

### **Lot N° 2 – Menuiserie bois.**

Deux offres sont parvenues dans les délais prescrits.

L'enregistrement des offres de prix a donné le résultat suivant :

N° des Plis	Candidat	Prix à l'ouverture des offres (H.T.)	Montant H.T après correction
11	Entr. CHANUT	17470.00 €	17470.00 €
16	Entr. RIBEAUD	21705.47 €	21705.47 €

Motivation du choix de l'entreprise retenue.

Tableau de synthèse multicritères (avec notes pondérées)

N° des Plis	Entreprises	1-Valeur technique des prestations	2-Prix des prestations	Total 1+2+3	Ordre de classement multicritères.
11	Entr. CHANUT	3	2	5	1
16	Entr. RIBEAUD	2.85	1.61	4.46	2

La commission a décidé de retenir le candidat N° 11, entreprise Chanut dont l'offre apparaît la mieux disante.

### **Lot N° 3 – Cloisons peinture**

Deux offres sont parvenues dans les délais prescrits.

L'enregistrement des offres de prix a donné le résultat suivant :

N° des Plis	Candidat	Prix à l'ouverture des offres (H.T.)	Montant H.T après correction
4	Entr. SYLVAIN	14449.63 €	14449.63 €
6	Entr. LA BELMONTOISE PPRI	10455.64 €	10455.64 €

Motivation du choix de l'entreprise retenue.

Tableau de synthèse multicritères (avec notes pondérées)

N° des Plis	Entreprises	1-Valeur technique des prestations	2-Prix des prestations	Total 1+2+3	Ordre de classement multicritères.
4	Entr. SYLVAIN	2.25	1.45	3.70	2
6	Entr. LA BELMONTOISE PPRI	2.10	2	4.10	1

L'entreprise La Belmontoise obtient une note finale de 4.10 sur 5 et est en première position. Toutefois des prix anormalement bas sont notés sur son offre : prix de revêtement coupe-feu posé inférieur au prix de la seule fourniture et peinture de finition soignée inférieure de plus de 50% de l'estimation. La commission a décidé de retenir le candidat N° 4 entreprise Sylvain dont l'offre est conforme aux estimations et CCTP.

#### **Lot N° 4 – Carrelage**

Deux offres sont parvenues dans les délais prescrits.

L'enregistrement des offres de prix a donné le résultat suivant :

N° des Plis	Candidat	Prix à l'ouverture des offres (H.T.)	Montant H.T après correction
7	Entr. ALL'FLOR	5000.00 €	5000.00 €
14	Entr. SOGRECA	3799.40 €	3799.40 €

Motivation du choix de l'entreprise retenue.

Tableau de synthèse multicritères (avec notes pondérées)

N° des Plis	Entreprises	1-Valeur technique des prestations	2-Prix des prestations	Total 1+2+3	Ordre de classement multicritères.
7	Entr. ALL'FLOR	3	1.52	4.52	2
14	Entr. SOGRECA	3	2	5	1

La commission a décidé de retenir le candidat N° 14, entreprise SOGRECA dont l'offre apparaît la mieux disante.

#### **Lot N° 5 – Serrurerie**

Deux offres sont parvenues dans les délais prescrits.

L'enregistrement des offres de prix a donné le résultat suivant :

N° des Plis	Candidat	Prix à l'ouverture des offres (H.T.)	Montant H.T après correction
2	Entr. SERRURERIE DU LAC	7360.40 €	7360.40 €
5	Entr. GUTTIN SERRURERIE	7135.50 €	7135.50 €

Motivation du choix de l'entreprise retenue.

Tableau de synthèse multicritères (avec notes pondérées)

N° des Plis	Entreprises	1-Valeur technique des prestations	2-Prix des prestations	Total 1+2+3	Ordre de classement multicritères.
2	Entr. SERRURERIE DU LAC	2.40	1.94	4.34	2
5	Entr. GUTTIN SERRURERIE	2.40	2	4.40	1

La commission a décidé de retenir le candidat N° 5, entreprise GUTTIN SERRURERIE dont l'offre apparaît la mieux disante.

### **Lot N° 6 – Monte personne**

Deux offres sont parvenues dans les délais prescrits.

L'enregistrement des offres de prix a donné le résultat suivant :

N° des Plis	Candidat	Prix à l'ouverture des offres (H.T.)	Montant H.T après correction
1	Entr. ALFORT ELEVATEUR	9500 €	9500 €
2	Entr. SAS ACIER	11900 €	11900 €

Motivation du choix de l'entreprise retenue.

Tableau de synthèse multicritères (avec notes pondérées)

N° des Plis	Entreprises	1-Valeur technique des prestations	2-Prix des prestations	Total 1+2+3	Ordre de classement multicritères.
1	Entr. ALFORT ELEVATEUR	2.85	2	4.85	1
2	Entr. SAS ACIER	2.85	1.60	4.45	2

La commission a décidé de retenir le candidat N° 1, entreprise ALFORT dont l'offre apparaît la mieux disante.

### **Lot N° 7 – Electricité**

Deux offres sont parvenues dans les délais prescrits.

L'enregistrement des offres de prix a donné le résultat suivant :

N° des Plis	Candidat	Prix à l'ouverture des offres (H.T.)	Montant H.T après correction
9	Entr. SAINT CLAIR ELECTRICITE	18384.00 €	18384.00 €
13	Entr. FC ELEC	10311.00 €	10311.00 €

Motivation du choix de l'entreprise retenue.

Tableau de synthèse multicritères (avec notes pondérées)

N° des Plis	Entreprises	1-Valeur technique des prestations	2-Prix des prestations	Total 1+2+3	Ordre de classement multicritères.
9	Entr. SAINT CLAIR ELECTRICITE	3	1.12	4.12	1
13	Entr. FC ELEC	1.95	2	3.95	2

La commission a décidé de retenir le candidat N° 9, entreprise SAINT CLAIR ELECTRICITE dont l'offre apparaît la mieux disante.

### **Lot N° 8 – Plomberie**

Aucune offre n'est parvenue dans les délais prescrits. Une nouvelle consultation a été lancée. Deux offres ont été reçues.

L'enregistrement des offres de prix a donné le résultat suivant :

N° des Plis	Candidat	Prix à l'ouverture des offres (H.T.)	Montant H.T après correction
	Entr. GIROUD	15910.00 €	15909.76 €
	Entr. PRIMJOREX	16049.00 €	16039.00 €

Motivation du choix de l'entreprise retenue.

Tableau de synthèse multicritères (avec notes pondérées)

N° des Plis	Entreprises	1-Valeur technique des prestations	2-Prix des prestations	Total 1+2+3	Ordre de classement multicritères.
	Entr. GIROUD	3	2	5	1
	Entr. PRIMJOREX	2.40	1.98	4.38	2

La commission a décidé de retenir le candidat N° 8, entreprise GIROUD dont l'offre apparaît la mieux disante.

Le Conseil Municipal, après délibérations, décide à l'unanimité :

**- D'ATTRIBUER** le marché de mise en conformité accessibilité du groupe scolaire et du secrétariat de mairie

**Lot N° 1 – Terrassement – gros œuvre. :**

Entreprise CHAVAND pour un montant global de 45 735,90 € H.T - 54 883,08 € TTC.

**Lot N° 2 – Menuiserie bois :**

Entreprise CHANUT pour un montant global de 17 470,00 € H.T-20 964,00 € TTC.

**Lot N° 3 – Cloisons - peinture :**

Entreprise SYLVAIN pour un montant global de 14 449,63 € H.T. – 17 339,55 € TTC.

**Lot N° 4 – Carrelage :**

Entreprise SOGRECA pour un montant global de 3 799,40 € H.T. - 4 559,28 € TTC.

**Lot N° 5 – Serrurerie :**

Entreprise GUTTIN pour un montant global de 7 135,50 € H.T. – 8 562,60 € TTC.

**Lot N° 6 – Monte personne :**

Entreprise ALFORT pour un montant global de 9 500,00 € H.T. – 11 400,00 € TTC.

**Lot N° 7 – Electricite :**

Entreprise Saint Clair Electricité pour un montant global de 18 384,00 € H.T. – 22 060,80 € TTC.

**Lot N° 8 – Plomberie :**

Entreprise GIROUD pour un montant global de 15 909,76 € H.T. – 19 091,75 € TTC.

- **DIT que le marché s'élève à 132 384,19 € H.T. soit 158 861,06 € TTC.**

**N° 2015/028 - Objet : Délibération autorisant Monsieur le Maire à signer les marchés relatifs aux travaux de mise en conformité accessibilité du groupe scolaire et de la mairie.**

Vu le code des marchés publics,

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 25 juin 2015,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux suivants :

**Programme : Travaux de mise en conformité accessibilité du groupe scolaire et de la mairie pour un montant total de 132 384,19 € H.T. soit 158 861,06 € TTC.**

**Lot N° 1 – Terrassement – gros œuvre. :**

Entreprise CHAVAND pour un montant global de 45 735,90 € H.T - 54 883,08 € TTC.

**Lot N° 2 – Menuiserie bois :**

Entreprise CHANUT pour un montant global de 17 470,00 € H.T-20 964,00 € TTC.

**Lot N° 3 – Cloisons - peinture :**

Entreprise SYLVAIN pour un montant global de 14 449,63 € H.T. – 17 339,55 € TTC.

**Lot N° 4 – Carrelage :**

Entreprise SOGRECA pour un montant global de 3 799,40 € H.T. - 4 559,28 € TTC.

**Lot N° 5 – Serrurerie :**

Entreprise GUTTIN pour un montant global de 7 135,50 € H.T. – 8 562,60 € TTC.

**Lot N° 6 – Monte personne :**

Entreprise ALFORT pour un montant global de 9 500,00 € H.T. – 11 400,00 € TTC.

**Lot N° 7 – Electricité :**

Entreprise Saint Clair Electricité pour un montant global de 18 384,00 € H.T. – 22 060,80 € TTC.

**Lot N° 8 – Plomberie :**

Entreprise GIROUD pour un montant global de 15 909,76 € H.T. – 19 091,75 € TTC.

- Dit que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

**Compte rendu du conseil d'école.**

Les points suivants ont été abordés :

- Arrivés de deux nouveaux enseignants, M. Moine et Mme Barbier.
- Effectifs pour la rentrée scolaire 2015-2016 de 92 élèves répartis de la façon suivante :
  - 11 PS 16 MS : 27 élèves – classe de Mme Fresse-Tranchard
  - 12 GS 7 CP : 19 élèves – classe de Mme Dieudonné
  - 12 CE1 9 CE2 : 21 élèves – classe de M. Moine
  - 14 CM1 11 CM2 : 25 élèves – classe de Mme Barbier
- Retour d'informations sur le lien entre l'école et le collège.
- Bilan des projets de classe sur l'année
- Présentation des travaux projetés pour la mise aux normes accessibilité du groupe scolaire. Ces travaux vont se réaliser durant les mois de juillet et août.
- PEDT : Projet Educatif Territorial – Le projet a été validé. Il entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2015 et sera valable 3 ans.

**N° 2015/029 : Demande de prêt de 150.000 € à la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre Est.**

Madame Chaut-Sarrazin, 1<sup>ère</sup> Adjointe rappelle au conseil municipal les travaux de mises en conformité accessibilité du groupe scolaire et de la mairie et notamment le financement. Elle présente les conditions faites par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre Est, à savoir :

- Prêt d'un montant de 150.000 Euros
- Durée : 12 ans
- Taux d'intérêt : 1.40 %
- Frais de dossier : 150 Euros
- Périodicité retenue : trimestrielle
- Remboursement anticipé : possible moyennant le versement d'une indemnité (2 mois d'intérêts assortis d'une indemnité actuarielle)

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Valide** la proposition de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre Est
- **Confère**, en tant que de besoin, toutes délégations utiles à Monsieur le Maire pour la réalisation de l'emprunt, la signature du ou des contrats de prêts à passer avec l'Etablissement prêteur, et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.

- **Affirme** en outre qu'aucune lettre d'observation de la Chambre Régionale des comptes ne lui a été adressé et qu'aucun recours devant le Tribunal Administratif ne lui a été notifié.

Le présent acte est rendu exécutoire en application de la Loi 82.213 du 2 mars 1982 et 82.623 du 22 juillet 1982.

### **Renégociation des prêts :**

Une étude est en cours pour la renégociation des prêts contractés précédemment par la commune. Une proposition doit être faite dans le courant du mois de juillet.

Arrivé de Monsieur Moine.

### **Questions diverses :**

- Voirie : voir la signalisation sur le chemin de la Fauconnière suite aux dégâts faits par la foudre tombée sur un arbre et des poteaux téléphoniques.

- Trésorerie de Virieu : La fermeture définitive de la trésorerie est prévue pour le 31 décembre 2015 et sera transféré à La tour du Pin dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016

- PLU : une question est posée afin de connaître si le PLU sera révisé avant la fin 2017.

- Travaux salle des mariages : Les travaux ont démarré et le planning est respecté.

Des devis ont été validés pour la pose d'un vidéoprojecteur et d'un écran électrique pour un montant de 1793.32 € H.T. et le remplacement des radiateurs en fonte par des radiateurs acier pour un coût de 2812 € H.T.

La réunion s'est poursuivie par la visite des bâtiments scolaires avec descriptif des travaux envisagés dans le cadre de la mise aux normes accessibilité de ces travaux.